

Communiqué de presse du 03 février 2023

Reprogrammation de certaines opérations de la filière sapeurs-pompiers professionnels en 2023

Par communiqué de presse du 14 décembre 2022, nous faisons part du report en 2024 des opérations à caractère médico-social de la filière sapeurs-pompiers professionnels, initialement prévues en 2023.

Cependant, malgré l'absence de compensation financière suffisante attachée au transfert aux CDG des opérations de la filière, la FNCDG et les Centres de Gestion organisateurs ont fourni leurs meilleurs efforts pour réaliser certaines opérations à caractère médico-social de la filière sapeurs-pompiers avant la fin de l'année 2023.

L'objectif étant que l'action des Centres permette d'avancer le recrutement des lauréats sur ces métiers en tension, la révision du calendrier des opérations s'établit comme suit :

- **Avancement du calendrier de deux opérations au plus tard fin 2023 :**
 - concours de médecin et de pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels (organisé par le CDG 63)
 - concours d'infirmier de sapeurs-pompiers professionnels (organisé par le CDG 13)
- **Maintien du report de deux opérations au début de l'année 2024 (1er semestre 2024) :**
 - concours de cadre de santé de sapeurs-pompiers professionnels (organisé par le CDG 77)
 - examen professionnel de cadre supérieur de santé de sapeurs-pompiers professionnels (organisé par le CDG 59)

Les dates des autres opérations de la filière sapeurs-pompiers prévues en 2023 ne sont pas modifiées (concours de capitaine, concours interne de lieutenant de 2ème classe, examen professionnel de lieutenant de 1ère classe)

Contact presse :

Dagmara DUDKOWSKA
Chargée de communication
FNCDG

communication@fncdg.com

01 53 30 09 99